

DIJON MÉTROPOLE

NOUS, Président de Dijon métropole,

VU :

- 1°** le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.213-1 et suivants et L.211-2,
- 2°** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-9,
- 3°** la délibération du Conseil Métropolitain de « Dijon métropole » en date du 19 décembre 2019, déposée en Préfecture le 20 décembre 2019, décidant l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains (PLUi-HD) et décidant l'instauration du droit de préemption urbain défini aux articles L.210-1 et suivants du Code de l'Urbanisme sur un périmètre correspondant au secteur sauvegardé de Dijon, ainsi qu'à l'ensemble des zones urbaines et des zones à urbaniser du PLUi-HD,
- 4°** la délibération du Conseil Métropolitain de « Dijon métropole » du 16 avril 2026, déposée en Préfecture le 17 avril 2026, portant délégation de compétences du Conseil au Président, notamment en ce qui concerne le droit de préemption urbain et l'autorisant en particulier à déléguer l'exercice de ce droit,
- 5°** la déclaration d'intention d'aliéner déposée de façon dématérialisée le 23 juillet 2026 sur la plateforme de « Dijon métropole » par la SCP Schang-Tardy, notaires associés à Chenôve, portant sur la vente des lots 1 à 6 à usage d'appartements, garages et caves, libres d'occupation, formant la totalité de la copropriété située 3 rue Marcel Sembat à Dijon cadastrée section DH n°78 de 640 m² et section DH n°77 de 40 m², appartenant à M. Guy Bouvier, M. Thierry Bouvier et M. Florent Bouvier, moyennant le prix de deux cent cinquante mille euros (250 000 €), dont 12 000 € de mobilier et incluant une commission d'un montant de quinze mille six cents euros TTC (15 600 € TTC) à la charge du vendeur, (**ANNEXE 1**).

ATTENDU :

- que l'aliénation ci-dessus visée entre dans le champ d'application du droit de préemption urbain,
- que Dijon métropole peut déléguer son droit de préemption urbain à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or, en application des dispositions du règlement d'intervention de l'EPFL.

ARRÊTONS :

- ARTICLE 1** « Dijon métropole » décide de déléguer son droit de préemption urbain à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or, pour l'aliénation ci-dessus visée, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner établie par la SCP Schang-Tardy, notaires associés à Chenôve et déposée de façon dématérialisée le 23 juillet 2026 sur la plate-forme de « Dijon métropole », portant sur la vente des lots 1 à 6 à usage d'appartements, garages et caves, libres d'occupation, formant la totalité de la copropriété située 3 rue Marcel Sembat à Dijon cadastrée section DH n°78 de 640 m² et section DH n°77 de 40 m², appartenant à M. Guy Bouvier, M. Thierry Bouvier et M. Florent Bouvier, moyennant le prix de deux cent cinquante mille euros (250 000 €), dont 12 000 € de mobilier et incluant une commission d'un montant de quinze mille six cents euros TTC (15 600 € TTC) à la charge du vendeur.
- ARTICLE 2** Ampliation du présent arrêté sera notifiée par lettre recommandée avec avis de réception au mandataire, la SCP Schang-Tardy, notaires associés – 3 boulevard des Valendons – 21300 Chenôve, aux vendeurs, M. Guy Bouvier demeurant Ehpad Korian Les Grands Crus – 46 boulevard Henri Bazin – 21000 Dijon, M. Thierry Bouvier demeurant 39 rue du Grand Chêne – 94440 Marolles En Brie et M. Florent Bouvier demeurant 30 rue des Buis – 71150 Rully, ainsi qu'aux acquéreurs indiqués dans la déclaration d'intention d'aliéner à savoir M. Yilmaz Celik demeurant 28 rue du Goupil – 21160 Perrigny-lès-Dijon et Mme Suna Cesur demeurant 28 rue du Goupil – 21160 Perrigny-lès-Dijon, Etant précisé que l'adresse de M. Guy Bouvier a été rectifiée par le Notaire.
- Ampliation sera également notifiée par lettre recommandée avec avis de réception à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or - 40 avenue du Drapeau – 21000 Dijon.
- ARTICLE 3** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.
- ARTICLE 4** Le présent arrêté est déposé en Préfecture de la Côte d'Or et est publié sur les sites internet de « Dijon métropole » et de la Ville de Dijon conformément aux articles L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Signature numérique le 07/09/2026
de François REBSAMEN
Président de Dijon métropole



Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner un bien

Droit de préemption

Immeuble : Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U)

A. Propriétaire(s)

Personne 1

Identité : Monsieur BOUVIER Thierry Marcel Jules

Profession : retraité

Adresse : 39 rue du grand Chêne 94440 MAROLLES EN BRIE

Complément d'adresse : (Code INSEE 94048)

Quote-part en cas d'indivision : _____

Adresse email : _____

Indicatif si pays étranger : _____

Téléphone : _____

Pays : France

Division territoriale : _____

Personne 2

Identité : Monsieur BOUVIER Florent Yves François

Profession : cadre

Adresse : 30 rue des Buis 71150 RULLY

Complément d'adresse : (Code INSEE 71378)

Quote-part en cas d'indivision : _____

Adresse email : _____

Indicatif si pays étranger : _____

Téléphone : _____

Pays : France

Division territoriale : _____

Personne 3

Identité : Monsieur BOUVIER Guy Jules Lucien

Profession : retraité

Adresse : 3 rue Marcel Sembat 21000 DIJON

Complément d'adresse : (Code INSEE 21231)

Quote-part en cas d'indivision : _____

Adresse email : _____

Indicatif si pays étranger : _____

Téléphone : _____

Pays : France

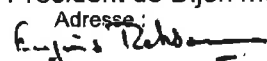
Division territoriale : _____

B. Situation du bien

Adresse précise du bien
Signé numériquement le 07/09/2026

de François REBAMEN
Président de Dijon métropole

Adresse :



3 rue Marcel Sembat 21000 DIJON

Complément d'adresse :

(Code INSEE 21231)

Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 680

Situation du terrain

☐ Ma demande porte sur le domaine public

Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m ²)	Observation	Partielle
0	DH	77	40		Non
0	DH	78	640		Non

C. Désignation du bien

Immeuble

Immeuble : Bâti sur terrain propre

☐ Bien situé dans un lotissement

Propriétaire en cas d'immeuble bâti sur terrain d'autrui

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Nature des droits cédés

☒ Pleine Propriété ☐ Nue-Propriété ☐ Usufruit

Occupation du sol en superficie (m²)

☐ Nature du sol

Terres :

Prés :

Vergers :

Vignes :

Bois :

Landes :

Carrières :

Eaux cadastrées :

Jardins :

Terrains à bâtir :

Terrains d'agrément :

Sol :

Bâtiment vendu en totalité

☒ Bâtiment vendu en totalité

Surface construite au sol (m²) :

680

Surface utile ou habitable (m²) :

114

Nombre de niveaux :

2

Nombre d'appartements :

2

Nombre d'autres locaux :

Observations :

Vente de volumes

☐ Vente de volumes

Numero

Surface (m²)

Nature

Observations :

Bâtiment en copropriété

☒ Locaux dans un bâtiment en copropriété

N° d'inscription au registre des copropriétés :

Le bâtiment est achevé depuis :

+ 4 ans

Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis :

+ 10 ans

En cas d'indivision, quote-part du bien vendu :

Numéro du lot	Bâtiment	Étage	Surface utile (m²)	Quote-part des parties communes	Nature
1		sous sol		32 / 640	cave
2		sous sol		32 / 640	cave
3		sous sol		64 / 640	garage
4		sous sol		64 / 640	garage
5		rez de chaussée		224 / 640	appartement
6		1er		224 / 640	appartement

Droits sociaux

☐ Droits sociaux

Désignation de la société :

Nombre de parts cédées :

Désignation des droits :

Nombre total de parts :

Nature :

Numéro des parts :

☐ La cession conduit l'acquéreur à détenir la majorité des parts de la société

D. Usage et occupation

Usage

☒ Habitation

Précision : _____

Professionnel

Précision : _____

Mixte

Précision : _____

Commercial

Précision : _____

Agricole

Précision : _____

Autre

Précision : _____

☐

Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a été exploitée sur le terrain

Occupation

☒ Par le(s) propriétaire(s)

Précision : _____

Par un(des) locataire(s)

Précision : _____

Sans occupant

Précision : _____

Autre

Précision : _____

E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens : Non _____

Préciser la nature : _____

Indiquer si rente viagère antérieure : Non _____

F. Modalités de la cession

Modalité de cession : Vente amiable _____

Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (en chiffres) : 250 000,00 € _____

Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) : _____

Dont éventuellement inclus :

Mobilier (euros) : 12 000,00 € _____

Autres (euros) : _____

Si vente indissociable d'autres biens :

Adresse précise du bien : _____

Description : _____

Modalités de paiement

Modalités de paiement :

Commission :

Précision :

Montant commission acquéreur (euros) :

TTC/HT :

Comptant à la signature de l'acte authentique

Commission vendeur

Montant commission vendeur (euros) :

15 600,00 €

TTC/HT :

TTC

Désignation de la contrepartie de l'aliénation :

Evaluation de la contrepartie :

Païement :

Montant annuel (euros) :

Montant comptant (euros) :

Bénéficiaire(s) de la rente :

Précision :

Evaluation de l'usage ou de l'usufruit :

Précision :

Désignation des biens reçus en échange :

Montant de la soulte le cas échéant (euros) :

Bénéficiaire de la soulte :

Propriétaires contre-échangistes :

Bénéficiaire :

Estimation du bien apporté (euros) :

Estimation du terrain (euros) :

Estimation des locaux à remettre (dation) (euros) :

Estimation de l'immeuble objet de la location-accession (euros) :

Objet de la location-accession :

Adjudication

☐ Volontaire

☐ Ou rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire

☐ Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

Date de l'adjudication :

Lieu de l'adjudication :

Montant de la mise à prix :

Estimation du bien (euros) :

G. Les soussignés déclarent

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

- ☒ A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
- ☐ Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur :

- ☐ Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

Liste du (ou des) acquéreur(s)

Personne 1

Identité : Monsieur CELIK Yilmaz

Profession : technicien informatique

Adresse : 28 rue du Goupil 21160 PERRIGNY LES DIJON

Complément d'adresse : (Code INSEE 21481)

Adresse email : _____

Indicatif si pays étranger : _____

Téléphone : _____

Pays : France

Division territoriale : _____

Personne 2

Identité : Madame CESUR Suna

Profession : employée

Adresse : 28 rue du Goupil 21160 PERRIGNY LES DIJON

Complément d'adresse : (Code INSEE 21481)

Adresse email : _____

Indicatif si pays étranger : _____

Téléphone : _____

Pays : France

Division territoriale : _____

H. Le signataire n'est pas le propriétaire

Liste du (ou des) signataire(s)

Identité : [Dénomination] SCP SCHANG-TARDY - [Raison sociale] scp.schang-tardy@notaires.fr

Qualité : _____

Numéro professionnel (SIRET) : 77817919200019

Type de société : _____

Représentant : Maître OFFICE NOTARIAL DE CHENOVE CHENOVE

Adresse : 3 boulevard des valendons 21300 CHENOVE

Complément d'adresse : (Code INSEE 21166) BP 49

Adresse email : scp.schang-tardy@notaires.fr

Indicatif si pays étranger : _____

Téléphone : 0380525112

Pays : France

Division territoriale : _____

- ☒ J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

I. Observations

Observations : _____

Pièces jointes à la demande

Code	Description	Fichiers
IA95	Extrait du plan cadastral	planCadastralNormalise DH 77.pdf

Engagement du déclarant

- ☒ Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents
- ☒ J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.

Département :
COTE D'OR

Commune :
DIJON

Section : DH
Feuille : 000 DH 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 23/07/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
DIJON
25 Rue de la Boudronnée B.P. 1549
21047
21047 DIJON CEDEX
tél. 03 80 28 86 48 -fax
sdif.dijon@dgiip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

